



EB-2005-0243

**AVIS DE REQUÊTE ET AVIS D'AUDIENCE ÉCRITE
CONCERNANT LES TARIFS DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
D'ESPANOLA REGIONAL HYDRO DISTRIBUTION CORPORATION**

Espanola Regional Hydro Distribution Corporation (ci-après, « Espanola Hydro ») a déposé une requête datée du 8 mars 2005 auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (ci-après, la « Commission ») aux termes de l'article 78 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, L.O. c. 15 (Annexe B), telle que modifiée, en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnances de la Commission approuvant ou établissant des tarifs équitables et raisonnables pour la distribution de l'électricité. La Commission a attribué le numéro de dossier EB-2005-0243 à la requête.

Espanola Hydro a déposé une requête afin de modifier le tarif de distribution volumétrique qu'elle facture à ses consommateurs du Service général utilisant moins de 50 kWh pour le faire passer de 0,7777 \$/kW à 3,12 \$/kW, et ce, rétroactivement au 1^{er} mars 2003. Cette modification tarifaire s'appliquerait uniquement aux consommateurs du Service général utilisant moins de 50 kWh. À l'heure actuelle, 16 comptes appartiennent à cette classe tarifaire.

Dans sa requête, Espanola Hydro indique ceci : « En rajustant le tarif au montant demandé, nos consommateurs qui utilisent moins de 50 kWh et nos consommateurs qui utilisent plus de 50 kWh seront sur un pied d'égalité. Nos nouveaux tarifs seront toujours favorables si l'on compare les tarifs de notre société avec ceux des sociétés environnantes. »

L'effet des modifications proposées se traduit par une augmentation des revenus du distributeur s'élevant à environ 90 000 \$ par année. Les répercussions sur le consommateur individuel de la modification tarifaire proposée dépend de la demande en électricité du consommateur.

Si vous désirez participer vous **devez**, dans les 10 jours suivant la publication du présent avis, faire parvenir une demande écrite au secrétaire de la Commission en indiquant si vous souhaitez intervenir, observer ou commenter dans la présente instance. Vous devez également faire parvenir une copie de votre requête à Espanola Hydro à l'adresse ci-dessous. Si vous entendez intervenir dans l'instance, Espanola Hydro est tenue de vous remettre, sur demande, une copie de sa requête et des documents qu'elle a présentés au préalable. Des copies de la requête et des pièces justificatives d'Espanola Hydro seront mises à la disposition du public dans les bureaux de la Commission et d'Espanola Hydro aux adresses indiquées plus bas.

Des renseignements sur la participation peuvent être obtenus auprès du Service à la clientèle de la Commission en composant sans frais le 1 877 632-2727 ou par courriel : BoardSec@oeb.gov.on.ca. Veuillez citer le numéro de dossier EB-2005-0243. Vous pouvez également consulter la Foire aux questions (FAQ) dans le site Internet de la Commission à l'adresse suivante : www.oeb.gov.on.ca.

La Commission entend procéder par voie d'audience écrite, à moins qu'Espanola Hydro ou un intervenant puisse convaincre la Commission qu'il existe des raisons justifiant la tenue d'une audience orale. La requête visant à obtenir la tenue d'une audience orale **doit** être déposée dans les 10 jours de la publication du présent avis.

IMPORTANT

SI VOUS NE PRÉSENTEZ AUCUNE LETTRE D'INTERVENTION OU AUCUNE LETTRE DE COMMENTAIRES, OU SI VOUS NE PRÉSENTEZ AUCUNE OBSERVATION ÉCRITE OU NE FOURNISSEZ AUCUNE RAISON DE NE PAS TENIR D'AUDIENCE ÉCRITE, LA COMMISSION PEUT PROCÉDER EN VOTRE ABSENCE ET VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE AVIS CONCERNANT L'INSTANCE.

ADRESSES

Commission de l'énergie de l'Ontario
C.P. 2319
2300, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M4P 1E4

À l'attention de :
John Zych, secrétaire
Tél. : 1 888 632-6273 (sans frais)
Télec. : 416 440-7656
Boardsec@oeb.gov.on.ca

**Espanola Regional Hydro
Distribution Corporation**
598, avenue Second
Espanola (Ontario)
P5E 1C4

À l'attention de :
Gary Keith, directeur général
Tél. : 705 869-0378
Télec. : 705 869-2433
gkeith@erhydro.com

Fait à Toronto le 22 mars 2005

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Peter H. O'Dell
Secrétaire adjoint